



Descriptifs des épreuves écrites de l'examen d'aptitude professionnelle – Décembre 2021

نوع الإمتحان : - ولوج الدرجة الأولى من إطار أستاذ الثانوي الإعدادي - ولوج الدرجة الأولى من إطار أستاذ الثانوي التأهيلي الاختبار: ديداكتيك مادة التخصص (المعلومات)

المدة : 3 ساعات المعامل : 1

Les axes / les domaines principaux	Descriptions des axes / des domaines principaux	Degré d'importance
Axe principal 1 : Planification des apprentissages	1.1. Maîtrise du curriculum de l'informatique (Fondements, concepts, orientations, etc.)	25 %
	1.2. Intégration pertinente des TIC dans l'enseignement de l'informatique	
	1.3. Conception de scénarii pédagogiques visant la mise en place des apprentissages théoriques ou pratiques des différentes composantes du curriculum	
	1.4. Analyse et évaluation des scénarii pédagogiques	
Axe principal 2 : Gestion des apprentissages	2.1. Gestion de l'espace, du temps, du groupe classe, du matériel didactique et des logiciels	25 %
	2.2. Gestion de l'hétérogénéité des élèves	
	2.3. Mise en œuvre d'un scénario pédagogique dans des situations normales	
	2.4. Adaptation et mise en œuvre d'un scénario pédagogique en tenant compte des contraintes et des situations imprévues	
	2.5. Analyse et évaluation d'une mise en œuvre d'un scénario pédagogique	

Les axes / les domaines principaux	Descriptions des axes / des domaines principaux	Degré d'importance
Axe principal 3 : Evaluation des apprentissages	3.1. Maîtrise des différents types d'évaluation	25 %
	3.2. Conception de situations d'évaluation pratiques ou théoriques	
	3.3. Techniques de corrections	
	3.4. Analyse des épreuves et des copies	
Axe principal 4 : Remédiation	4.1. Collecte, Analyse des erreurs significatives des élèves en situation d'évaluation	25 %
	4.2. Conception de dispositifs de remédiation des erreurs significatives des élèves en situation d'évaluation	
	4.3. Analyse et évaluation de dispositifs de remédiation	

Les références :

Documents officiels et tout autre document académique ayant trait aux sujets sus indiqués.

Remarque :

La construction de l'épreuve tiendra compte de la spécificité de la catégorie concernée (contenus, niveau d'exigence, critères et indicateurs d'évaluation).